



Dernière mise à jour le 16/06/2014 99983 - Page 1 de 2

TEC[™] Seaming Tape F

Bande de jonction pour le collage de gazon synthétique

AVANTAGES

Bande hautes performances pour terrains sportifs Deux longueurs 100 m (référence TEC™ Seaming Tape F30/100) et 300m (référence TEC™ Seaming Tape F30/300)

UTILISATION

Bande de jonction haute performance pour le collage de gazon synthétique. Spécialement adapté pour les terrains de football.

La bande de jonction se positionne sous les joints des lés de gazon synthétique et sert de support à la colle.

A utiliser avec une colle de notre gamme gazon synthétique.

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base	Bande polyoléfine recouverte de fibres polyoléfine
Masse (EN 1849-2)	260 g/m² environ
Contrainte à la rupture (longitudinal EN 12311-2/A)	1450 N/5cm environ
Contrainte à la rupture (transversal EN 12311-2/A)	1300 N/5cm environ
Allongement avant rupture (longitudinal EN 12311-2/A)	25% environ environ
Allongement avant rupture (transversal EN 12311-2/A)	20% environ
Dimensions	
 Epaisseur (d'après EN 9073-2) 	0,65 mm environ
Largeur	30 cm
 Longueur 	TEC™ Seaming Tape F30/100 : rouleaux de 100 m
Ç	TEC™ Seaming Tape F30/300 : rouleaux de 300 m

Recommandation:

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.



Fiche Technique

99983 - Page 2 de 2

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR: en commandant/recevant le produit vous acceptez les termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la responsabilité globale d'H.B. Fuller pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.